

# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°152

Janvier - Février - Mars

**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié

**Sommaire**

Sommaire	page	2
Le Colonel Honoraire Luc CHASSEUR n'est plus		3
Le Mot du Président		4
Billet d'humeur		5
2 <sup>ème</sup> Chasseur à Pied : Le mot du (dernier) Chef de Corps.		6
Le mot du Commandant du Camp de Marche		7
Adieu au 2Chass et à son drapeau.		8
Dernières nouvelles du Quartier Général 7 <sup>e</sup> Brigade-2 <sup>e</sup> Chasseurs à Pied		8
Don pour le Musée		9
S.O.S Permanence		9
Cotisation 2011		10
Planning des activités connues pour 2011		10
L'ANCAP y était présente		10
Compte rendu des Fastes de la Fraternelle des 3 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.		11
Esprit – Traditions – Souvenirs.		11
Agenda des activités de l'Harmonie Policière de la ville de Charleroi et du 2 <sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.		12
In Memoriam		12
Assemblée Générale 2011 et Banquet		13
Menu du banquet 2011		14
Flenu 2011		14
Développement du projet « Pôle de la mémoire »		14
Avis de recherche		14
Humour !!!		15
Inscription banquet 2011		16
Candidature au Conseil d'Administration		17
Procuration		18

## Le Colonel Honoraire Luc CHASSEUR n'est plus

C'est à l'issue d'une longue et pénible maladie que le Colonel Luc Chasseur s'est éteint à son domicile de Bonneville le 24 novembre 2010.

La nouvelle de son décès s'est aussitôt répandue afin de toucher un maximum de monde. Et ce monde qui le connaissait était nombreux puisqu'au jour de ses funérailles, le samedi 27 décembre, c'est dans une église archi comble et bien trop petite pour accueillir tous ceux et toutes celles qui avaient tenu à lui rendre un dernier salut et manifester ainsi leur soutien à sa famille lors de cette ultime cérémonie.

Si la présence de militaires de l'active comme de la réserve, des honoraires comme des retraités était nombreuse, la foule des non militaires l'était tout autant. Car si dans le milieu militaire l'action et l'implication du Colonel étaient multiples, cette implication et ses actions l'étaient tout autant dans le milieu associatif militaire et civil.

**Si une devise devait résumer la vie du Colonel Chasseur,  
elle pourrait se résumer au mot :**

**« SERVIR »**

Le Colonel CHASSEUR avait une personnalité attachante, homme de cœur, à l'écoute de tous, assurant chaque tâche avec une certaine bonhomie mais surtout avec rigueur ; de bon conseil et respecté de tous ceux et celles qui l'ont côtoyé.

Mon Colonel longtemps encore nous nous souviendrons de vous et,  
j'en ai la conviction, il arrivera souvent de nous dire

« à si le Colonel était là »,

ou encore

« qu'aurait fait le Colonel dans ces circonstances ... »

Au revoir mon Colonel



**Luc Chasseur**  
1932-2010

**Il aurait aimé vous dire quelque chose...**

**REGRETTEZ MON ABSENCE...  
MAIS LAISSE-MOI PARTIR**

Lorsque j'ai atteint la fin du voyage  
Et que le soleil pour moi s'est  
couché

Je ne veux pas d'un rituel sombre et  
funèbre  
Pourquoi pleurer une âme libérée?

**REGRETTEZ MON ABSENCE UN  
PEU... MAIS PAS TROP  
LONGTEMPS**

Et ne laisse pas la souffrance  
t'accabler  
Souviens-toi de l'amour que nous  
avons partagé

**REGRETTEZ MON ABSENCE...  
MAIS LAISSE-MOI PARTIR.**



## 1. Mot du Président

Je débute ce premier mot de l'année 2011 par vous souhaiter une excellente année et surtout une bonne santé.

Deux événements ont marqué notre Amicale en fin d'année 2010:

### 1. **Le Col Hre CHASSEUR nous a quitté le 24 Novembre dernier.**

Merci à ce grand Monsieur, qu'il était, pour son dévouement et son travail au sein de notre Amicale.

### 2. **Dissolution du QG 7 Bde-2Ch et de la 7ème Bde.**

Ces événements ont peiné de nombreuses personnes, merci à ceux qui étaient présents. Concernant les traditions, c'est le CAMP MARCHE qui hérite de ceux-ci.

Une réunion a eu lieu en Décembre 2010 afin de finaliser cet héritage.

Merci au LtCol OLEFS, à l'AJM MARCHAIS ainsi qu'au CLC VETTERS pour leurs engagements qu'ils ont fait afin que perdure les traditions du 2Ch.

Je suis certain que le Maj STILMANT ainsi que l'ADC POPPE et le 1CC RENARD assureront la relève.

2011 sera l'année du changement de notre Défense.

Le projet de développement du « Pôle pour la Mémoire » est sur les rails et commence à prendre forme .

D'autres projets sont également au programme de cette année comme une exposition à Bierghes (ville natale de Léon TRESIGNIES).

Le 23 Avril prochain aura lieu notre Assemblée Générale et je vous rappelle que comme prévu dans les statuts, je remet mon mandat de Président et que les candidatures sont attendues tout en sachant que je ne suis pas démissionnaire.

Et comme disait un ancien Adjudant de Corps:

« EN ROUTE POUR L' EXCELLENCE »

***CHASSEUR UN JOUR – CHASSEUR TOUJOURS***

Philippe VAN der STRAETEN  
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

## 2. Billet d'humeur

### TOUT FOUT LE CAMP...QUOIQUE...

Depuis 2007, la Belgique va à vau-l'eau ; nous avons des gouvernements fantômes... ou qui ne décident rien.

C'est le repli sur soi : sa région, ses idées, son parti, sa langue, sa religion.

Tels sont les arguments qui semblent valoir encore quelque chose.

Et le pays dans tout ça ? « On » s'en fout.

Les valeurs ? « On » s'en fout.

Ce qui compte : l'argent et le pouvoir.

Les problèmes comme la délinquance juvénile, les agressions, les vols, la drogue, l'insécurité, l'incivisme, la crise économique : « On » s'en fout.

Autre fait inquiétant : dans le Comité d'Administration du Musée de l'Holocauste, il y a un membre qui est partisan de l'amnistie. Tous ceux qui ont lutté, voire donné leur vie pour notre liberté, doivent être contents. En tout cas, moi, j'enrage.

Il y a quelque vingt-cinq siècles, Hippocrate de Cos disait déjà : « Etre utile ou ne pas nuire ». Quelle leçon !

Socrate, lui, prônait le « Connais-toi toi-même ».

Beaucoup, aujourd'hui, semblent ignorer ces adages...et font l'impasse sur leur manque de personnalité, de caractère et d'audace.

Et pourtant, avec un peu de discipline, l'enseignement pourrait être amélioré ; les délits devraient diminuer ; les politiciens auraient à cœur de vouloir satisfaire le plus grand nombre des habitants de notre pays.

Parce que, quand il y a de l'harmonie, le bonheur n'est pas loin.

Et ça, c'est le désir de chaque citoyen digne de ce nom.

Bon courage...et meilleurs vœux quand même.

Le Râleur

### **3. 2<sup>ème</sup> Chasseur à Pied : Le mot du (dernier) Chef de Corps.**

Cet article est donc le dernier que j'ai le plaisir de rédiger dans le Cor de Chasse comme Chef de Corps du Quartier-Général 7 Brigade-2 Chasseur à pied.

Mais nous resterons en contact, j'en suis persuadé.

L'amitié et la camaraderie ne sont pas de vains mots au sein de la grande famille des chasseurs à pied. Nous nous reverrons sans aucun doute au banquet annuel, aux cérémonies de Pont Brulé ou de Grimbergen et aux journées du patrimoine.

A ne pas en douter, nous serons encore amenés à serrer les rangs dans l'établissement du « Pôle pour la mémoire ».

Je vous demande encore une fois de reporter toute la confiance que vous avez bien voulu m'accorder auprès du Major Jean-Louis Stilmant, commandant du Camp de Marche.

Je suis persuadé que vous ne serez pas déçus.

Il est désormais le gardien de toutes les traditions des Chasseurs à pied.

Je voudrais aussi vous remercier de votre participation et appui lors de notre dernière parade au sein de la caserne Trésignies.

Sans vous, cela n'aurait pas été possible.

Je n'ai reçu pour cette parade que des louanges et félicitations.

Une grande partie de celles-ci vous reviennent de droit.

Merci aussi d'avoir bien voulu créer une vitrine du souvenir « Quartier-Général 7 Brigade-2 Chasseurs à pied » au sein de votre musée.

Les premières pièces rejoindront très prochainement Charleroi. Je vous avoue que cela me touche particulièrement.

Durant les premières semaines de 2011, nous escorterons notre drapeau vers le musée Royal de l'armée. Mais je suis particulièrement heureux d'avoir pu ramener le 09 décembre 2010 à Charleroi, le drapeau d'origine du 2 Chasseur à pied.

Je suis persuadé qu'il est particulièrement à sa place au sein de votre musée.

Je sais aussi que vous prendrez soin de lui.

Il est sans doute bien trop tôt pour tirer les premières conclusions de la transformation de notre Défense. Tout changement suscite toujours de la crainte et des appréhensions. C'est bien normal.

Néanmoins, je tiens à souligner encore une fois que plus d'une centaine d'anciens chasseurs à pied resteront présents à Marche-en-Famenne et formeront l'ossature de notre nouvelle unité.

La plupart d'entre eux ont d'ailleurs obtenu la mutation souhaitée.

Je ne vous cache pas que c'était là l'un de nos objectifs prioritaires et j'en suis particulièrement satisfait.

Le bien-être de nos chasseurs est tellement important.

Je ne voudrais pas terminer cette brève intervention sans vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2011 vous apporte joie, santé, amitié et de nombreux moments de bonheur.

A très bientôt,

*« Trésignies, nous te suivons »*

Herbert OLEFS  
Lieutenant-colonel Breveté d'Etat-major  
Chef de Corps

#### **4. Le mot du Commandant du Camp de Marche**

Depuis le 01 janvier 2011, un nouveau pas dans la transformation a été franchi de Par la suppression ou la fusion de certaines unités, par une réorganisation des dénominations ainsi que des traditions, des insignes de bérets, des marches et des étendards.

Je ne peux m'empêcher de remarquer que ceux de notre Amicale Nationale qui, il y a quelques années, ont proposé la reprise des traditions du 3 Chasseurs à Pied par le Camp de MARCHE ont eu le nez fin, sans quoi, aujourd'hui ...

L'un d'eux nous a quittés récemment : c'était en décembre de l'année dernière. Sans vouloir tomber dans un triomphalisme de bas étage, merci et bravo à nos anciens de disposer encore de cette énergie qui déplacent les montagnes et permet à l'ANCAP de conserver un ancrage bien concret au sein de l'armée d'active. Ne jamais renoncer et se battre en avant plutôt que dos au mur, voilà un exemple des anciens à suivre par beaucoup de « l'active » Comme Chef de Corps de l'unité Camp de MARCHE, je souhaite une Bonne Année 2011 à tous les Chasseurs à pied, d'active ou retraités, à ceux qui portent un béret de Chasseur à Pied comme à ceux qui ont cet esprit particulier et unique jusqu'à la moelle des os.

Plutôt qu'un long point de situation sur la nouvelle unité héritière des traditions des Chasseurs à Pied depuis ce début d'année, je me contenterai d'un bref rappel.

L'unité porte le nom de *Camp de MARCHE*. Vous avez remarqué que plus aucune allusion à la famille des Chasseurs à Pied n'apparaît dans la dénomination. Par contre, par le béret, porté en permanence, nous marquons bien notre appartenance. Comme ce béret reste celui du 3 Chasseurs à Pied, il était difficile de conserver une mention à l'une ou l'autre ancienne unité de Chasseurs dans le nom de l'unité. Autre trait marquant : notre drapeau est également l'emblème d'une ancienne unité de Chasseurs à Pied : le 3<sup>ème</sup>.

Enfin, la marche de l'unité est celle du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied. L'ANCAP a toujours eu pour volonté de rassembler tous les anciens des Régiments de Chasseurs à Pied, sans favoriser un numéro au détriment d'un autre et, comme ancien du 2Ch, je forme des vœux pour que la tristesse de voir le bon vieux 2Ch arrivé au terme de son parcours soit largement compensée par la joie du maintien d'une unité de Chasseurs à Pied au sein de la Défense.

Pour être tout-à-fait complet, je me dois de souligner également que le Camp de MARCHE compte aussi une Amicale d'anciens de l'unité, peut-être moins nombreuse en terme d'adhérents mais très active et unie par des années de souvenirs et de travail ensemble. Mes vœux s'adressent aussi à ces membres-là. Surtout qu'ils ne se sentent pas délaissés !

Major J-L STILMANT

## **5. Adieu au 2Chass et à son drapeau.**

Victime de la dernière restructuration en date de notre armée, le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied est dissout et son drapeau rejoint le Musée Royale de l'Armée à Bruxelles.

C'est ainsi qu'en cette froide soirée d'hiver du jeudi 9 décembre 2010, dans la cour d'honneur de la Caserne Trésignies à Charleroi, où il tint garnison de 1919 à 1976, une ultime parade du « Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied » s'est déroulée.

Répondant à l'invitation du Lieutenant-colonel BEM Herbert OLEFS, dernier Chef de Corps, nombreux étaient ceux qui y avaient répondu présents. L'amertume et le regret étaient palpables dans l'assistance venue saluer, une dernière fois, le 2Chass et son drapeau.

Après la mise en place des invités, des autorités et des drapeaux du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, le Chef de Corps rappela dans son discours l'historique de l'unité créée à partir des Corps Francs de la révolution de 1830 jusqu'à sa dissolution actuelle. De même, qu'il rappela ce qu'est « L'Esprit Chasseur ».

Une remise de décorations, tant militaires que dans les ordres nationaux, précéda une dernière présentation du drapeau du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied aux troupes rassemblées ainsi qu'aux invités présents. Cette présentation du drapeau terminée, celui-ci quitta avec son escorte la plaine de parade pour rejoindre le Musée de l'Armée.

La parade touchant à sa fin, c'est en encadrant le drapeau du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied que pour la dernière fois le « QG 7<sup>è</sup> Bde – 2Ch » défila devant une assistance émue. Afin de ne pas se quitter avec trop de tristesse, pour tous ceux et toutes celles qui l'avaient souhaité, une dernière réception et un dernier repas rassemblaient Chasseurs et amis au Centre de Délassement de Marcinelle.



## **6. Dernières nouvelles du Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.**

Tout comme le 2<sup>ème</sup> Chasseur à Pied, à la suite de la dernière restructuration, la 7<sup>ème</sup> Brigade, dite Brigade Gauloise, passe à la trappe et cède la place à une Brigade dénommée « Brigade Légère » où les unités Para-Commandos ont la part belle.

C'est ainsi que ce 17 décembre, à Marche-en-Famenne, le Colonel BEM DECONNINCK, dernier Commandant de la 7<sup>ème</sup> Brigade remettait son commandement au Colonel SBH HOEVEN, premier Commandant de la Brigade Légère.

Comme de 1994 à 2010 le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied a constitué l'une des unités de la 7<sup>ème</sup> Brigade ; en tant que Compagnie Quartier Général – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de 1994 à 2002 et ensuite de 2002 à 2010 comme Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, nous allons retracer, succinctement, l'histoire de cette 7<sup>ème</sup> Brigade qui passe aux oubliettes.

Durant le premier conflit mondial, la 7<sup>ème</sup> Brigade Mixte s'illustre lors des sorties d'Anvers ainsi qu'au cours de la bataille de l'Yser.

Le 01 décembre 1948 est recréée en Allemagne occupée la 7<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie reprenant les traditions de la 7<sup>ème</sup> Brigade Mixte. De 1948 à 1957, le Quartier Général de la Brigade (QG Bde) tiendra successivement garnison à Bensberg, Aix-la-Chapelle et enfin Unna.



De 1957 à 1961 elle prend la dénomination de 7<sup>ème</sup> Groupement d'Infanterie et son QG Bde s'installe à Spich.

De 1961 à 1969, le 7<sup>ème</sup> Groupement d'Infanterie devient 7<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie. Son QG Bde restant en garnison à Spich.

En 1969, changement d'organisation, et notre Bde devient 7<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie Blindée tout en gardant son QG Bde à Spich jusqu'en 1975 puis à Düren jusqu'en 1979 et finalement à Marche-en-Famenne jusqu'à sa dissolution en 2010.

De 1994 à 2004, la Brigade prend l'appellation de 7<sup>ème</sup> Brigade Mécanisée pour devenir simplement 7<sup>ème</sup> Brigade à partir de 2004.

## **7. Dons pour le Musée.**

Nous remercions Madame Nicole Hermans pour les quatre livres (type encyclopédie historique) concernant la seconde guerre mondiale ainsi que pour les copies grandeurs réelles de journaux belges appartenant à l'époque 1935-1940. Ceux-ci sont intéressants car cela permet d'exposer et montrer des articles des années précédant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

Monsieur DEFLINNE J-P. est également remercié pour son lot de petit matériel militaire belge et allemand.

Nous remercions monsieur Alfred DESCHAMPS, membre de l'ANCAP et Vice Président de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied qui a offert au musée tout ou parties de costumes anciens que nous énumérons ci-après :

- (1) un shako infanterie 1914,
- (2) un costume de prisonnier politique 1940-1945,
- (3) un costume officier sortie kaki année 1950.

## **8. « S.O.S » Permanence.**

Pour rappel, notre musée est ouvert et une permanence assurée les heures et jours suivants :  
de 14 à 17 heures les lundis et jeudis (excepté s'ils sont fériés),  
de 10 à 13 heures les samedis (excepté s'ils sont fériés).

Décès et problèmes de santé font que le nombre de bénévoles assurant ces permanences a fortement diminué.

Si les permanences du samedi ne connaissent pas (ou très peu de problèmes) car assurées uniquement par des membres toujours en activité professionnelle; ce n'est malheureusement plus le cas pour les permanences de la semaine.

C'est ainsi que les quelques « bénévoles à la retraite » qui assurent ces permanences de sont sollicités à un rythme accéléré.

Si nous voulons que ces deux permanences en semaine soient maintenues, il est URGENT que nous trouvions à renforcer l'équipe existante par au moins TROIS personnes.

De cette manière chacun n'aurait plus à assurer qu'une ou maxi deux permanences par mois.

***Appel est donc lancer à toutes celles et tous ceux de nos membres qui veulent nous aider***

## 9. « Cotisation 2011 ».

### COTISATION 2011

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2010,  
la cotisation pour l'année 2011 est fixée à  
10 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP  
N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :  
"Cotisation 2011"

*Merci à nos membres qui se sont déjà de cette cotisation en 2010*

*Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant,  
votre carte de membre*

## 10. Planning des activités connues pour 2011.

- 31 Janvier : Cérémonie Cpl GOSSEYE à Flénu.
- 23 Avril : Assemblée Générale et Banquet ANCAP.
- 08 Mai : Cérémonie « Libération de Charleroi ».
- 03 Août : Cérémonie à Charleroi
- 08 Août : Cérémonie « Bois du Cazier ».
- 28 Août : Cérémonies à GRIMBERGEN et EPPEGEM.
- 03 septembre : Cérémonie à VONËCHE.
- 17-18 Septembre : Journées du Patrimoine.

## 11. L'ANCAP y était représentée.

08 Octobre 10	Fastes de la Fraternelle des 3 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.	Tournai
11 novembre 10	Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18. -09hr00 : «Au Tambour» (gare de Charleroi). -09hr00 : Office religieux (Eglise de Charleroi Nord). -09hr45 : Cérémonie d'hommage (cimetière de Charleroi Nord).	Charleroi
15 novembre 10	Fête du Roi. 12hr00 : Te Deum en l'Eglise Saint Christophe.	Charleroi
27 novembre 10	Funérailles du Col Hre Luc CHASSEUR	Bonneville
09 décembre 10	Parade de dissolution du QG 7Bde-2Ch	Charleroi
17 décembre 10	Parade de dissolution de la 7ème Brigade	Marche-en- Famenne

## Compte rendu des Fastes de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Je suis convaincu que les organisateurs de ces Fastes 2010 avaient porté des œufs à Sainte Claire ; car en cette période pluvieuse, le vendredi 8 octobre ressemblait à s'y méprendre à une journée printanière.

Après le traditionnel accueil à la cafétéria de la caserne Général Rucquoy à Tournai une messe du souvenir fut célébrée dans un local transformé, pour la circonstance, en chapelle. Cette célébration eucharistique rendait hommage à tous ceux et toutes celles, militaires et civils qui firent le sacrifice de leur vie pour que nous restions libre.

La messe terminée, nous avons rejoint la plaine de parade où un détachement d'honneur était rassemblé.

Après la mise en place des drapeaux des 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, Monsieur Alexandre DISY, Président de la Fraternelle pris la parole pour rappeler notre devoir de mémoire envers ceux et celles qui combattirent pour notre liberté.

Ce discours fut suivi par un dépôt de fleurs aux différents monuments de la caserne et plus particulièrement au monument du « P'tit Chasseur » véritable symbole des Chasseurs à Pied.

A l'issue de cette cérémonie, pour ceux et celles qui l'avaient souhaité, le(s) verre(s) de l'amitié fut servi au cours d'une réception offrant la possibilité de nombreuses retrouvailles.

Succédant à cette réception, nous fûmes nombreux à clôturer cette journée des Fastes par un succulent repas qui se déroula dans une ambiance très conviviale.



## 12. Esprit – Traditions – Souvenirs.

### L'esprit Chasseur

*« L'esprit Chasseur,  
C'est le boulot commencé en rouspétant, exécuté en plaisantant et terminé parfaitement dans un éclat de rire.*

*C'est une sensibilité à cran mais que l'on cache derrière de la rudesse ou que l'on exprime par une boutade.*



*C'est la colère contre tout ce qui brime, tout ce qui est injuste, colère qui aboutit à un sens peu commun du devoir lorsque l'opresseur envahit le pays.*

*C'est un brin de chauvinisme, c'est un immense patriotisme.*

*C'est cela et bien d'autres choses qu'ont pratiqués ceux qui, à travers les âges, ont porté le col vert à passepoil jaune de l'un des douze régiments de Chasseurs à pied. »*

**Col Chasseur, Chef de Corps 1974-1977**

### 13. Agenda des activités de l'Harmonie Policière de la ville de Charleroi et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Samedi 15 Janvier	<b><u>ONCERT DE NOUVEL-AN à Binche (Centre culturel, place de Binche)</u></b> Départ car caserne à 18h00 - Prestation de 19h15 à +/-21h00
Mardi 18 Janvier	<b><u>ARRET DES REPETITIONS</u></b> Le comité vous souhaite de bonnes vacances à tous_
Mardi 15 Février	<b><u>EPRISE DES REPETITIONS</u></b> <b><u>Rappel : 19h00 pour la Clique, 19h30 pour la Musique</u></b>

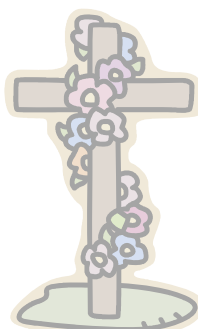
### 14. In Memoriam.



† On nous signale le décès de Monsieur Augustin JONARD. Ses funérailles se sont déroulées le 13 octobre. A sa famille ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui l'ont connu, notre Amicale présente ses condoléances



† Le 24 novembre le Colonel Hre Luc CHASSEUR est décédé. Ses funérailles se sont déroulées le 27 novembre en présence d'une assistance nombreuse. A Lisette, son épouse, à ses enfants et petits enfants ainsi qu'à tous ses proches, nous présentons nos condoléances et partageons leur peine.



## **15. Assemblée générale 2011 et Banquet.**

Endroit: SPIROUDÔME  
Quartier LATIN  
Rue des Brasseurs, 2  
6000 CHARLEROI  
(084/32.17.13)

Quand ? : Samedi 23 Avril 2011  
1100 Hr : Assemblée Générale  
1200 Hr : Banquet

Prix du Banquet: Adulte : 45 €  
Enfant (moins de 12 ans) : 25 €

A verser au C.C.P N° 000-0199352-17

De A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Pas de virements présents dans cette revue.

A inscrire sur votre virement la mention suivante :

"BANQUET 2010" Inscription

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et à nous renvoyer pour

Au plus tard pour le 15 Avril 2011

### **Ordre du jour de L'Assemblée Générale du Samedi 23 Avril 2011 (1100 Hr)**

Accueil et introduction.

Minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2010.

Situation des membres en ordre de cotisation.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2010.

Renouvellement de la moitié du Conseil d'administration .

Compte-rendu des activités 2010.

Bilan et projets du Musée des Chasseurs à Pied.

Approbation des comptes 2010 et décharge des Vérificateurs aux comptes.

Désignation des Vérificateurs aux comptes.

Prévisions budgétaires 2011.

Divers.

Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration

\*Membres sortants et rééligibles :

Messieurs VAN der STRAETEN, CHEVALIER, DENAMUR, COWEZ,  
PARMENTIER, DESTRAIT, HENRIET et BERTRAND.

Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 15 Avril 2011 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint.

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP pour le **15 Avril 2011, au plus tard.**

## **16. Menu du Banquet de l'Assemblée Générale**

Apéritif et se zakouskis  
Salade de homard aux asperges vertes, foie gras et magret légèrement fumé  
Côte de veau sous la mère au sherry et aux champignons des bois  
Soupe de melon et de fraises au vin de muscat, glace au lait d'amandes  
Café  
Vin Blancs- Rouge et soft pendant le repas

Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation  
ci-annexe avant le 15 Avril 2011 en n'oubliant pas d'y inscrire la  
communication : "Banquet ANCAP 2011"

Prix :

- 45 € adultes

- 25 € enfants de moins de 12 ans

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence.

## **17. FLENU 2011.**

Le 31 janvier 2011, nous rendrons hommage à la mémoire de notre ami Olivier GOSSYE qui perdit la vie le 31 janvier 1997 à VUKOVAR.

Nous nous souviendrons plus particulièrement ce jour là que le Caporal Olivier GOSSYE y fut tué alors qu'il s'y trouvait en mission au service de la Paix.

Cette année, il n'y aura pas de service religieux ; aussi voici le programme de cette cérémonie :

- 10Hr30 : Accueil à Flénu au café se trouvant en face de l'église,

- 10Hr45 : Mouvement vers le cimetière,

- 11Hr00 : Dépôts de fleurs, allocutions et minute de silence,

- 11H30 : Réception du Souvenir au café en face de l'église de Flénu.

Nous comptons sur vous pour être nombreux à nous souvenir l'Olivier.

## **18. Développement du projet « Pôle de la Mémoire ».**

Le projet de développement du « Pôle pour la Mémoire » est sur les rails et progresse bien.

En effet, après plusieurs réunions avec les différentes Associations Patriotiques,

Cercles de Réserve, Unités d'Actives et Amicale, un projet a été déposé chez Monsieur l'Échevin

MASSIN et envoyé à tous le Collège de la Ville de Charleroi. Ce projet a trouvé un excellent

accueil au cabinet de Mr MASSIN. Après une réunion que nous avons eue avec l'Échevin, j'ai

demandé au Maj e.r. DUPUIS ( il est plus calé que moi) d'élaborer un projet de statuts du Pôle pour la Mémoire. Ce qui a été fait et approuvé par les différents organismes.

Les intempéries que nous avons connues ces derniers temps nous ont empêchées de nous réunir pour continuer notre avancée.

## **19. Avis de recherche.**

Voici un liste de membres dont le cor de chasse est revenu:

Monsieur Van Den Eynde Philippe Square Madelon 90 1190 Bruxelles

Monsieur Carrouhy Philippe Av Coghen 197 Bt 12 7231 Blaton

Monsieur Fontinoy Camille Route de Givet 58 5580 Mont-Gauthier

Quelqu'un peut-il nous communiquer leurs « nouvelles » adresses ?

Soit par courrier à l'adresse de l'AMICALE

Soit par tél au n°: 0479/94.24.85

Soit par mail: p.vanderstraeten@hotmail.com

## 20. Humour !!!

Examen de français en primaire (véridique) et drôle surtout....

### Réponses d'élèves de primaire

1. Dans la phrase "*Le voleur a volé les pommes*", ou est le sujet ?  
- **En prison.**
2. Le futur du verbe "*je baille*" est... ?  
- **je dors.**
3. Que veut dire l'eau "*potable*" ?  
- **C'est celle que l'on peut mettre dans un pot.**
4. Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur ?  
- **C'est celui qui ne peut se gratter que la moitié du dos.**
5. Que faire la nuit pour éviter les moustiques ?  
- **Il faut dormir avec un mousquetaire.**
6. A quoi sert la peau de la vache ?  
- **Elle sert à garder la vache ensemble.**
7. Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ?  
- **Les 2 devant servent à courir, les 2 derrières freiner.**
8. Quand dit-on "*chevaux*" ?  
- **Quand il y a plusieurs chevaux**
9. Qui a été le premier colon en Amérique ?  
- **Christophe.**
10. Complétez les phrases suivantes :  
  
« A la fin les soldats en ont assez... »  
...**d'être tués.**  
  
« Je me réveille et a ma grande surprise... »  
...**je suis encore vivant.**  
  
« La nuit tombée... »  
...**le renard s'approcha à pas de loup.**
11. Pourquoi les requins vivent-ils dans l'eau salée ?  
- **Parce que dans l'eau poivrée, ils tousseraient tout le temps.**

### Ma préférée

12. L'institutrice demande : Quand je dis «*je suis belle*», quel temps est-ce ?  
  
- **Le passé, madame**

**Banquet du Samedi 23 Avril 2011**

**INSCRIPTION**

A renvoyer le plus tôt possible et au plus tard pour le 15 Avril 2011  
au

Secrétariat A.N.C.A.P  
Musée des Chasseurs à Pied  
Caserne Trésignies  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI  
Ou  
Par FAX au N° :071/30.07.48

NOM

.....

Adresse :

.....  
.....  
.....

J'assisterai au banquet du samedi 23 Avril 2011

Je serai accompagné de ..... Personne(s)

Je verse la somme de : ..... x 45 €(Adultes)

..... x 25 €(enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° 000-0199352-17

De A.N.C.A.P  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante : "BANQUET 2011"

**IMPORTANT**

Je désire être placé à la table de :

.....



Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné .....(1)  
Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....  
Code Postal ..... Localité .....

Pose ma candidature (2)

- comme membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP.
- comme Président de l'ANCAP.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments "Chasseur".

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

Monsieur Philippe VAN der STRAETEN  
Président de l'ANCAP  
Casernes Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

## PROCURATION

Je soussigné .....(1)  
Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....  
Code Postal ..... Localité .....

DESIGNE :

Mr .....(1)(2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant  
le 23 Avril 2011.

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile